

## Avis d'Appel d'offres N°03/2022

**Cession de Onze (11) biens  
 sis aux Berges du Lac I, à BharLazreg, La Marsa, au Centre Urbain Nord, à El Hafsia, à Cité Ettahrir-  
 Tunis, à Raoued – Ariana et à El Kantaoui, Hammam Sousse -Sousse  
 (En Lots séparés)**

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer Un appel d'offres pour la cession à l'amiable de :

- **Trois (03) lots de Terrain sis aux Berges du Lac I, à Bhar Lazreg-Tunis et à Raoued - Ariana :**

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement/ Descriptif	Superf. Objet de la cession	Règlement d'urbanisme
I	La Rose	147930 Tunis	Donne directement sur le Lac de Tunis Ouvre sur la rue Lac Loch Ness et les Berges du Lac Walkway, Les Berges du Lac I, prêt d'un parking et à quelques minutes du centre-ville et du lac2.	2 634m <sup>2</sup>	Lotissement de la zone Nord Ouest des berges du Lac de Tunis : lotissement « El Khalij » Lotissement « B », lot N° 05.06.00 (Secteur NL- Sous-Secteur NL2) <b>Espace vert équipé privé</b> <b>Ouvert au public, ayant une faible densité de construction et affecté essentiellement à des activités d'animation et de loisir</b> Hauteur max. : 4,5 m COS=CUF = 0,1 soit 10% de la surface du lot
II	Raoued Plage	12756 Ariana	Avenue Mer Méditerranée- Raoued, donnant directement sur la plage A quelques minutes de la zone touristique de Gammarth, à proximité du pôle financier « Tunis Bay »	8 400 m <sup>2</sup>	Zone résidentielle d'Habitat Individuel jumelé : <b>UAa2</b> Hauteur 12 m R+2 <b>Avec la possibilité de réalisation d'une opération d'ensemble conformément au Règlement d'urbanisme</b> <b>COS 0,5</b> <b>CUF 3</b> Hauteur 25 m R+6
III	Essaada	126040 Tunis	Rue Ibn El Jazzar B'har Lazreg A proximité du centre commercial "Carrefour" et à quelques minutes des villes de La Marsa et de Carthage	25000 m <sup>2</sup>	<b>Zone d'Habitat isolé UAa1 dont une partie réservée pour des voies projetées et emprises d'équipements publics existants</b> <b>Et ce selon le plan d'aménagement urbain approuvé par l'arrêté du Président de la Commune de la Marsa N° 49 en date du 09 décembre 2020</b>

▪ Deux (02) villas sises à Sidi Daoued la Marsa – Tunis et à Hammam Sousse - Sousse :

Lot	Résidence	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. du bien Objet de la cession	Sup. Couv.
IV	Ilhem	<b>9549 Sousse</b> (140 m <sup>2</sup> ) <b>9750 Sousse</b> (530 m <sup>2</sup> ) <b>13667 Sousse</b> (Parts non définis) <b>15936 Sousse</b> (59 m <sup>2</sup> ) <b>84904 Sousse</b> (135 m <sup>2</sup> )	Villa N° 10 rue Ibn Charef Hammam Sousse à côté de la Route GP1 et à quelques minutes de la zone touristique de Hammam Sousse.	Villa qui a subi des effets de dégradation, composée d'un rez-de chaussée (311 m <sup>2</sup> environ), d'un rez-de-jardin (308 m <sup>2</sup> environ), et d'un 1er étage partiel (44 m <sup>2</sup> environ), d'une loge gardien (34 m <sup>2</sup> environ) et d'un jardin aménagé (639 m <sup>2</sup> environ)	<b>984 m<sup>2</sup></b> Environ	<b>697 m<sup>2</sup></b> Environ
V	Dar El Khir 3	<b>40242 Tunis</b>	Sur La Route de la Marsa, Sidi Daoued En face du complexe commercial "Carrefour" et à quelques minutes des villes de la Marsa et de Sidi Bou Saïd	Villa niveau Rez-de-chaussée S+2 avec un jardin (environ 266 m <sup>2</sup> ) (a subi des effets de dégradation)	<b>352 m<sup>2</sup></b>	<b>86 m<sup>2</sup></b> environ

▪ Cinq (05) appartements sis au Centre Urbain Nord, à Cité Ettahrir, à El Hafsia -Tunis et à El Kantaoui - Sousse :

Lot	Nom du bien	Titre Foncier	Adresse/descriptif	Situation	Type	Sup. du bien Objet de la cession
VI	City centre 1	<b>67491 Tunis</b> (Titre mère)	Au 1 <sup>er</sup> étage, bloc E de la résidence City Centre, au centre Urbain Nord, résidence (R+6) d'habitation et de commerce avec deux sous-sols à usage de parking à côté de la cité des Sciences Tunis.	Appartement <b>N° E1-04,</b>	<b>S+4</b>	<b>280,06 m<sup>2</sup></b> environ y compris les parts communes et indivises revenant à l'appartement Avec une place de parking N° <b>P2-17</b> au 2 <sup>ème</sup> sous-sol
VII	El Kantaoui 03	<b>32764 Sousse</b> (Titre mère)	Appartement n° 2103, 1er étage, Complexe résidentiel et commercial "Diar El Hadayek" Port El Kantaoui - Sousse	Appartement n° 2103, 1er étage, Complexe résidentiel et commercial "Diar El Hadayek" Port El Kantaoui - Sousse	<b>S+0</b>	<b>44 ,26 m<sup>2</sup></b> environ Et les parts communes et indivises revenant à l'appartement

VIII	Zarrouk 5 (Loué)	Non immatriculé	Appartement N° H5, 3 <sup>ème</sup> étage, Bloc H	" Résidence Zarouk" complexe résidentiel et commercial à Cité Ettahrir-Tunis. Route Tunis-Bizerte, à proximité de l'Hippodrome de Ksar Saïd et à 15 minutes du musée National de Bardo	S+3	114 m <sup>2</sup> Environ En plus des parts communes et indivises revenant à l'appartement
IX	Zarrouk H4		Appartement N° 4, 2 <sup>ème</sup> étage, Bloc H		S+2	85m <sup>2</sup> Environ En plus des parts communes et indivises revenant à l'appartement
X	Ejraba	99784 Tunis	10, Rue des Djerbiens, Appartement N°2, au 1 <sup>er</sup> étage d'un complexe résidentiel situé à Cité El Hafsia.		S+1	38m <sup>2</sup> Environ En plus des parts communes et indivises revenant à l'appartement

▪ Une (01) maison sise à Hammam Sousse :

Lot	Nom du bien	Titre Foncier	Situation	Descriptif/ Contenance	Sup. Terrain	Sup. Couv.
XI	Hannibal 1395	Non immatriculé	N°30, Rue Hannibal, la médina de Hammam Sousse, à 15 minutes de la zone touristique	Maison en rez-de-chaussée se compose : d'un séjour, deux (02) chambres à coucher, une cuisine, une SDE et un patio découvert (10 m <sup>2</sup> environ)	69 m <sup>2</sup> Environ	59 m <sup>2</sup> Environ

Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement au siège Social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés libres de tous droits ou hypothèques de nature à entraver le transfert de propriété.

La vente porte sur **les biens immobiliers, meubles et équipements** dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part à un ou plusieurs lots du présent appel d'offres est autorisé à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **23 Mai au 20 Juin 2022**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de **Cent dinars (100 DT)** en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°03/2022  
« A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre »**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant

Au C.C est fixé forfaitairement à **Soixante Dix mille dinars (70 000 DT) pour chacun des lots de I à III, à Trente mille dinars (30 000 DT) pour chacun des deux lots IV et V, Vingt mille dinars (20 000 DT) pour le lot VI et à Dix mille dinars (10 000 DT) pour chacun des Lots de VII à XI.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 21 Juin 2022 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **G.I**

